

# Inscriptions MATERNELLE

Du 14 février au 15 avril 2022

Rentrée scolaire  
**2022/2023**

Enfants nés en 2019  
et nouveaux habitants

Déposez les  
documents  
ci-dessous en  
mairie dans une  
enveloppe au nom  
du service scolaire

## PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- Copie du livret de famille  
(ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant)
- Copie des pages vaccination  
du carnet de santé de l'enfant
- Coordonnées de la mère
- Coordonnées du père
- Justificatif de domicile
- Jugement notifiant la garde  
(en cas de séparation)
- Avis d'imposition 2021  
sur revenus 2020 (pour les nouvelles  
familles uniquement) de chaque  
membre du foyer

Le dossier ne sera pris en compte  
qu'après réception de l'intégralité  
des documents



Besoin de renseignements :  
[scolaire@vert-saint-denis.fr](mailto:scolaire@vert-saint-denis.fr)



vert st denis